Harpie huppée

Morphnus guianensis

Crested Eagle

Liste rouge UICN

Guyane NT Monde NT

Réglementation

Protégée

Pas de sous-espèce

© O. Claessens [Faune-Guyane]

Autres photos de l'espèce : Faune-Guyane
GEPOG

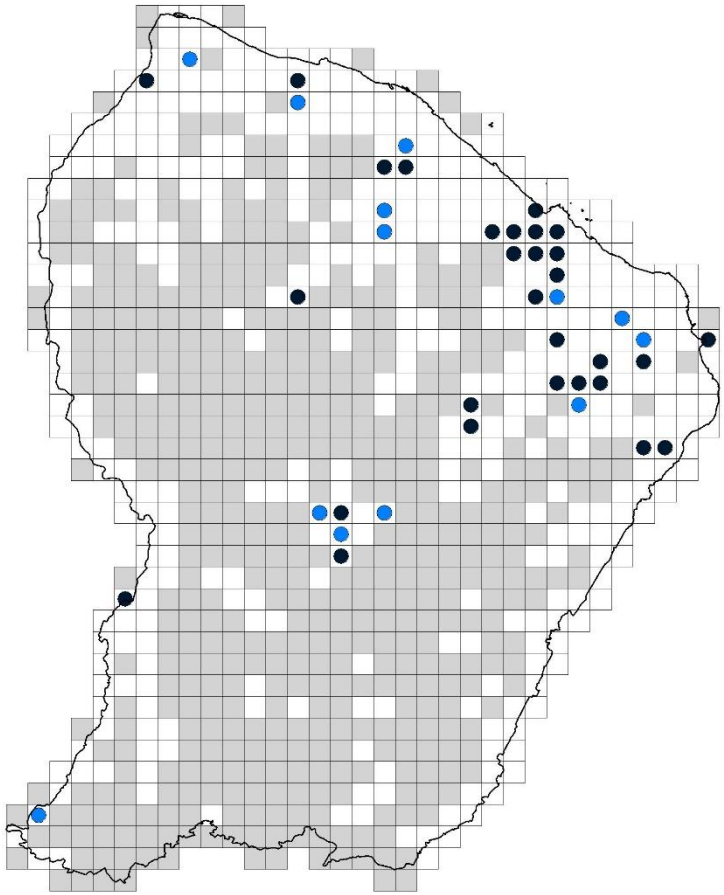

Maille(s) validée(s) (total=42, soit 4%)

avant 2011 (13)

à partir de 2011 (29)

Statut

Espèce nicheuse résidente en Guyane, rare.

67 données enregistrées dans Faune-Guyane jusqu'en 2020.

Les deux morphes existent en Guyane, mais la forme sombre est à l'évidence beaucoup plus rare que la forme claire, avec seulement 9 observations (voir plus bas).

Répartition

Répartition globale

La Harpie huppée possède une répartition discontinue, depuis l'Amérique centrale jusqu'en Bolivie et au centre du Brésil à travers toute l'Amazonie, ainsi que dans la forêt atlantique brésilienne (Gomes & Sanaiotti 2015, Smith 2020).

Présente sur l'ensemble du plateau des Guyanes, rare au Suriname et au Guyana (Spaans *et al*. 2018, Braun *et al*. 2007).

Répartition en Guyane

Probablement présente sur l'ensemble du territoire, les observations sont néanmoins rassemblées dans le nord et le nord-est, ainsi que dans la région de Saül et sur le haut Maroni : il faut y voir un biais lié à la pression d'observation plutôt qu'une répartition irrégulière de l'espèce.

Les observations sur la bande littorale sont relativement nombreuses, au regard de la rareté globale de l'espèce. Elle a été vue près de la côte sur la Montagne d'Argent, Ouanary (O. Tostain 04/09/2012), jusqu'à la crique Counamama, Iracoubo (C. Boiledieu 26/09/2022), la savane Marivat, Macouria (O. Claessens 04/12/2022), et même une fois à Rémire-Montjoly (O. Claessens 22/01/2023).

Selon Thiollay (2007), la Harpie huppée et la Harpie féroce s'évitent mutuellement, occupant des territoires disjoints quand elles cohabitent. Nous disposons pourtant de nombreuses observations prouvant la présence des deux espèces dans les mêmes localités, même si leur statut reproducteur au moment de l'observation était incertain : par exemple à Paramana, Matoury (T. Réquillard 01/08/2023), au Galion, Montsinéry-Tonnerande (G. Monchaux-Lefèvre 11/06/2023), sur la piste de la crique Toussaint, Sinnamary (J. Greff 16/12/2022), sur la crique Gabaret, Saint-Georges (O. Claessens 22/12/2015) ou encore près du Molokoï, Roura (J.-C. Varlez 04/062019).

Sanaiotti *et al*. (2015) ont prouvé que les deux espèces pouvaient occuper des territoires chevauchants, avec des nids distants seulement de 1,3 km. Aguiar-Silva *et al*. (2019) ont observé des interactions entre les deux espèces sur des nids occupés par des Harpies féroces au Brésil et au Panama. Enfin Vargas-González *et al*. (2006) ont observé une Harpie huppée venant nourrir une jeune Harpie féroce au Panama.

La forme sombre a été observée au moins 9 fois en Guyane : près de Javouhey, Mana (A. Renaudier 02/01/2009), sur l'Approuague, Régina (J. Tascon 15/08/2011), dans la RN des Nouragues (M. Fernandez 08/06/2013), à Dégrad Florian, Iracoubo (V. Pelletier 10/11/2015), à Saül (S. Uriot 11/02/2018), près de Montsinéry-Tonnegrande (L. Boyer 07/06/2020), à Stoupan, Matoury (S. Uriot 15/08/2021), sur la piste de Counamama, Iracoubo (T. Ferrieux 19/05/2022), et enfin dans la RN du Mont Grand Matoury (F. de Coster 20/10/2022).

Densités et taille de population

Thiollay (2007) estime à 500 couples la population guyanaise de Harpies huppées, soit un peu supérieure à celle de la Harpie féroce selon ses estimations. Il a noté l'espèce plus souvent (mais de façon non significative) que la Harpie féroce en forêt intacte, et presque deux fois plus fréquemment dans les zones perturbées ou dégradées.

Ces constats sont en contradiction avec les observations récentes, même si la Harpie huppée semble effectivement plus fréquente sur la bande littorale anthropisée que dans l'intérieur. Cependant, l'estimation de Thiollay (2007) pour la Harpie huppée parait vraisemblable.

Au Brésil, Sanaiotti *et al*. (2015) ont observé le long de la rivière Xingu une Harpie huppée tous les 16 km en moyenne, contre 15 km pour la Harpie féroce, corroborant une plus faible densité pour la première.

© J. Tascon [GEPOG]

Habitats

La Harpie huppée est un rapace forestier de plaine (Smith 2020). Selon certains auteurs anciens, elle préfèrerait les forêts humides bordant les rivières. Comme souvent, cette assertion est probablement biaisée par les opportunités de rencontres le long de ces voies de circulation naturelles. Néanmoins, elle fréquente volontiers les forêts marécageuses littorales (H. Foxonet 19/07/2021).

On l'observe aussi sur les lisières et dans les zones semi-ouvertes du littoral comme à Matoury (O. Claessens 13/07/2014), à Macouria (O. Claessens 04/12/2022), à Kourou (J. Greff 24/05/2023). Une observation en zone résidentielle à Rémire-Montjoly concernait vraisemblablement un oiseau en dispersion (O. Claessens 22/01/2023).

Seulement 3 observations ont eu lieu à plus de 300 m d'altitude, dont l'une sur l'inselberg des Nouragues (alt. 411 m) (M. Fernandez 05/03/2013).

Phénologie

Sédentaire.

Nidification

Un vol de parade nuptiale ou territoriale, semblable à celui de l'Aigle tyran (*Spizaetus tyrannus*) ou du Bec-en-croc de Cayenne (*Leptodon cayanensis*), vol plané entrecoupé de battements rapides des ailes au-dessus du dos, a été observé deux fois en Guyane : au-dessus du lac de Petit Saut, l'oiseau planant haut (O. Claessens 08/11/1996) et à Saül, accompagné de cris graves et sourds (V. Pelletier 31/01/2001).

La reproduction elle-même a été prouvée seulement en deux localités : un juvénile volant se faisant ravitailler par un adulte sur une île du lac de Petit Saut (Saint-Elie) en 1996 (O. Claessens 22/04/1996) ; et un nid occupé par un juvénile volant sur la piste de Counamama (Iracoubo) en 2023 (T. Ferrieux 04/10/2023). Celui-ci est très volumineux, semblable à celui de la Harpie féroce, construit dans la fourche principale d'un arbre émergent.

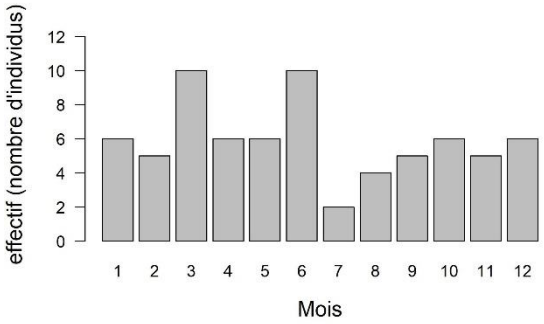

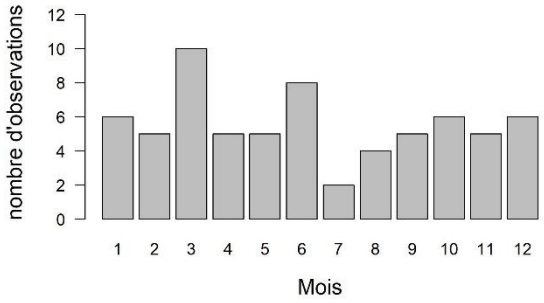

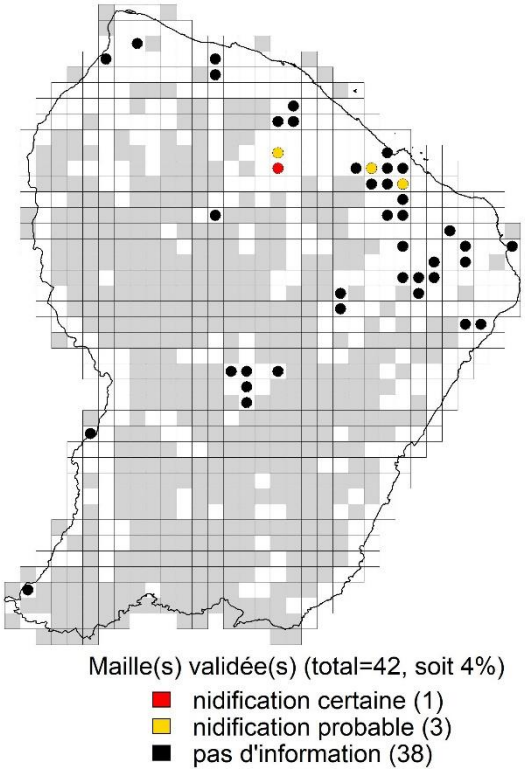

© T. Ferrieux 19/10/2023

Phénologie de la nidification

La biologie de la Harpie huppée est très mal connue, sa reproduction n'a été décrite qu'à partir de quelques rares cas (Smith 2020). La Harpie huppée élève un seul jeune à la fois, qui s'envole à l'âge de 15 semaines environ, soit 3 mois ½. Il reste dépendant des adultes pendant au moins un an (Smith 2020). Le cycle de reproduction de la Harpie huppé est donc à peine plus court que celui de la Harpie féroce, un couple ne pouvant se reproduire que tous les deux ou trois ans.

Les très rares observations guyanaises ne permettent pas d'en tirer des conclusions. Un accouplement observé en mai (T. Luglia 11/05/2003).

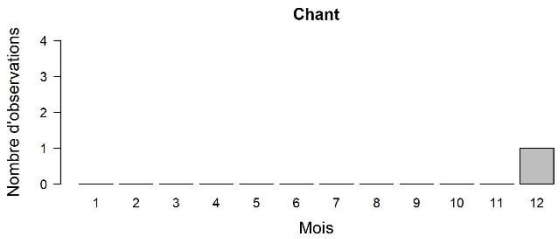

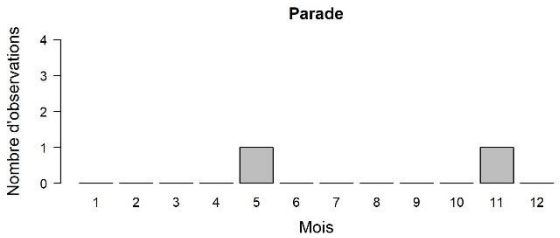

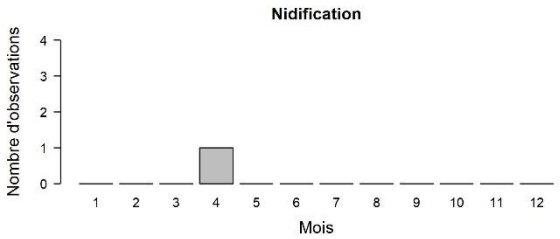

Alimentation

La Harpie huppée partage avec la Harpie féroce l'attrait pour les proies arboricoles. Toutefois celles-ci sont de taille souvent inférieure à celles de la Harpie féroce, ce qui limite la compétition entre les deux grands rapaces (Whitacre *et al*. 2012, Sanaiotti *et al*. 2015, Gomes *et al*. 2021). Gomes *et al* (2016) témoignent de la difficulté d'une Harpie huppée à s'envoler avec un saïmiri (*S. ustus*) dans les serres. Selon Gomes *et al*. (2021), les proies de la Harpie huppée sont majoritairement nocturnes ou crépusculaires, utilisent des cavités et/ou sont sociales, la Harpie huppée semblant revenir plusieurs fois sur le même groupe d'animaux. La capture d'animaux diurnes, terrestres, voire semi-aquatiques (anacondas, Yapock *Chironectes minimus*) est plus occasionnelle. Les serpents (notamment des boas) constituaient les proies dominantes apportées au nid par un couple de Harpies huppées au Brésil (Bierregaard 1984). Divers oiseaux sont également cités comme proies dans la littérature (Bierregaard 1984, Gomes *et al*. 2021).

En Guyane, on ne dispose que d'une dizaine d'observations opportunistes d'attaques ou de proies transportées. Elles concernent des singes : un tamarin (*Saguinus midas*) (A. Vinot 31/03/2012), un saïmiri (*Saïmiri sciureus*) (F. Lefèbvre fide T. Ferrieux 24/06/2022) ; un paresseux à deux doigts (*Choloepus didactylus*) (J. Judas fide O. Claessens 28/03/1995) ; un opossum (*Didelphis marsupialis*) (T. Ferrieux 13/11/2023) ; possiblement un coendou (*Coendou sp*.) (A. Vinot 14/03/2009) ; peut-être un écureuil (*Sciurus aestuans*) (O. Claessens 22/04/1996) ; deux serpents (M. Fernandez 12/04/2017, S. Uriot 11/02/2018) ; enfin une attaque sur un groupe de toucans (V. Rufray 19/09/2020) et une autre sur un Autour à ventre gris (*Accipiter poliogaster*) (V. Pelletier 10/11/2015).

Si les singes hurleurs roux (*Alouatta macconnelli*) et les atèles (*Ateles paniscus*) adultes sont probablement trop gros pour être la proie de la Harpie huppée, Julliot (1994) décrit la capture d'un jeune atèle âgé de 6 à 8 mois par une Harpie huppée, aux Nouragues. Après avoir survolé haut le groupe de singes, déclenchant chez eux des cris et gesticulations désordonnées, la harpie est revenue un quart d'heure plus tard et a profité du comportement individualiste des singes adultes pour s'emparer sans difficulté du jeune resté seul sur sa branche.

Conservation

Classée en catégorie NT (« quasi menacée ») à l'échelle mondiale (BirdLife International 2024). Elle est en fort déclin et a déjà disparu de certaines régions en Amérique centrale et dans le sud-est du Brésil (Smith 2020).

Egalement considérée « quasi menacée » à l'échelle régionale en raison de sa taille de population supposée (UICN-France *et al*. 2017).

Aucun déclin ni menace directe ne peut être identifiée actuellement. Toutefois, comme pour la Harpie féroce les perspectives d'exploitation forestière et de déforestation pour les besoins de l'agriculture (CTG 2016) constituent des menaces à moyen terme.

L'espèce est protégée comme tous les rapaces en Guyane. Néanmoins, deux cas de braconnage ont été rapportés sur Faune-Guyane (V. Rufray 15/11/1997, V. Pelletier 20/06/1998).

Bibliographie

Aguiar-Silva, F. H., Sanaiotti, T. M., Jaudoin, O., Souza, R. P., Aparicio, K. M., Castro, J. M., Quibilan, R. & Bainora, E. (2019). Photographic records of Crested Eagle *Morphnus guianensis* and Harpy Eagle *Harpia harpyja* interactions. *Atualidades Ornitológicas* 211: 26-27.

Bierregaard, R. O., Jr. (1984). Observations on the nesting biology of the Guiana Crested Eagle (*Morphnus guianensis*). *Wilson Bulletin* 96: 1-5.

BirdLife International (2024). Species factsheet: *Morphnus guianensis*. http://www.datazone.birdlife.org (consulté le 09/05/2024).

Braun, M. J., Finch, D. W., Robbins, M. B. & Schmidt, B. K. (2007). A field checklist of the birds of Guyana. Second edn. Smithsonian Institution, Washington DC.

Collectivité Territoriale de Guyane (2016). *Schéma d'Aménagement Régional de la Guyane*, approuvé par décret n° 2016-931du 6 juillet 2016.

Gomes F. B. R., Canassa, N. F. & Lisboa, T. (2016). Records of Crested Eagle (*Morphnus guianensis*) predation on Brown-throated Sloth (*Bradypus variegatus*) and Golden-backed Squirrel Monkey (*Saimiri ustus*) in the North Brazilian Amazonia. *Spizaetus* 21: 7-11.

Gomes, F. B. R. & Sanaiotti, T. M. (2015). A review of the distribution of the Crested Eagle, Morphnus guianensis (Daudin, 1800) (Accipitridae: Harpiinae), including range extensions. *Revista Brasileira de Ornitologia*, 23(1): 36-63.

Gomes F. B. R., Sanaiotti T. M. & Bantel, C. (2021). Diet and feeding strategies of the Crested Eagle (*Morphnus guianensis*) in the Brazilian Amazon. *J. Raptor Res*. 55: 211–219.

Julliot C. (1994). Predation of a young Spider Monkey (*Ateles paniscus*) by a Crested Eagle (*Morphnus guianensis*). *Folia Primatologica* 63: 75-77.

Sanaiotti, T. M., Junqueira, T. G., Palhares, V., Aguiar-Silva, F. H., Henriques, L. M. P., Oliveira, G, Guimarães, V. Y., Castro, V., Mota, D., Trombin, D. F., Villar, D. N. A., Lara, K. M., Fernandes, D., Castilho, L., Yosheno, E., Alencar, R. M., Cesca, L., Dantas, S M., Laranjeiras, T. O., Mathias, P. C. and Mendonça, C. V. (2015). Abundance of Harpy and Crested Eagles from a reservoir-impact area in the Low- and Mid-Xingu River. *Braz. J. Biol*. 75 (3) (suppl.), p. S190-S204. http://dx.doi.org/10.1590/1519-6984.00614BM

Smith, J. W. (2020). Crested Eagle (*Morphnus guianensis*), version 1.0. In Birds of the World (T. S. Schulenberg, Editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. https://doi.org/10.2173/bow.creeag1.01

Spaans, A. L., Ottema, O. H. & Ribot, J. H. J. M. (2018). *Field guide to the birds of Suriname*. Revised and updated 2nde édition. Brill, Leiden.

Thiollay J.-M. (2007). Raptor communities in French Guiana: distribution, habitat selection, and conservation. *Journal of Raptor Research* 41: 90-105.

UICN-France, MNHN & GEPOG (2017). *La Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre Oiseaux de Guyane*. *In* UICN-France, MNHN, GEPOG, Kwata, Biotope, Hydreco & OSL (2017). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitres de la Faune vertébrée de Guyane*. Paris, France.

Vargas-González, J. J., Mosquera, R. & Mark Watson, M. (2006). Crested Eagle (*Morphnus guianensis*) feeding a postfledged young Harpy Eagle (*Harpia harpyja*) in Panama. *Ornitología Neotropical* 17: 581-584.

Whitacre, D. F., López, J. & López, G., 2012. Crested Eagle. In WHITACRE, DF. (Ed.). *Neotropical birds of prey: biology and ecology of a forest raptor community*. Ithaca: Cornell University Press. p. 164-184.

Citation

Claessens O. (2024). Harpie huppée (*Morphnus guianensis*). In *Atlas préliminaire des oiseaux de Guyane*. GEPOG. www.faune-guyane.fr (version 09/05/2024).